

- Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté est un dispositif interne à l'Education Nationale placé sous la responsabilité de l'Inspecteur de la circonscription.

- Tout enfant fréquentant une école publique peut bénéficier, si nécessaire, des services gratuits du Réseau d'aides spécialisées.

- Les aides spécialisées sont apportées avec l'autorisation des parents. Elles se déroulent sur le temps scolaire dans l'école de l'enfant.

- La confidentialité des entretiens et l'absence de jugement de valeur sont garanties.

- La demande d'aide au Réseau peut être effectuée par l'enfant, les parents ou l'enseignant pour des difficultés rencontrées par l'enfant dans le cadre scolaire (apprentissage, adaptation...).

- Aucune information concernant l'aide spécialisée ne devra figurer dans le dossier scolaire de l'enfant.

RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE

CONTACTS

- **Marie-Christine ROLLAND**
Psychologue

- **Marie Paule PIROT**
- **Nathalie JOURDAN**
Enseignantes spécialisées dans les aides à dominante pédagogique

RASED
9, rue André Malraux
35 136 St Jacques de la lande

02 99 35 31 47 : équipe
02 99 35 31 46 : psychologue



**Circonscription de
Saint Jacques de la Lande**

RASED

**Réseau d'Aides Spécialisées
aux Elèves en Difficulté**

La psychologue

Marie-Christine ROLLAND

Elle écoute et agit avec l'enfant, en lien avec ses parents et son enseignant.

Elle lui offre un lieu où il sera entendu et reconnu à travers l'élaboration de ses ressentis.

Elle facilite son intégration quels que soient ses difficultés ou son handicap.

Elle propose :

- des entretiens dans un lieu propice à l'échange
- des suivis psychologiques
- des rencontres avec l'enseignant pour faciliter la compréhension des problèmes de l'enfant
- des bilans psychologiques permettant d'évaluer ses capacités d'adaptation intellectuelle, affective et sociale tout en lui proposant un espace de parole

Elle garantit le secret professionnel, le respect de la personne et l'absence de jugement de valeur.

Les enseignantes spécialisées dans les aides à dominante pédagogique

*Marie Paule PIROT
Nathalie JOURDAN*

L'aide proposée sur temps scolaire s'adresse aux élèves qui éprouvent des difficultés dans leurs apprentissages.

Elle a pour objectif de rendre l'enfant autonome dans la construction et l'acquisition de ses apprentissages.

Pour cela l'enfant est amené à :

- prendre conscience d'une part de ses difficultés, d'autre part de ses progrès et de ses compétences en s'appuyant sur l'expérience de la réussite
- faire évoluer ses représentations de l'erreur et de l'apprentissage
- développer des stratégies pour comprendre et apprendre
- construire et reconstruire des connaissances

L'enfant peut ainsi retrouver confiance en ses capacités d'élève.

Enseignant(e) spécialisé(e) dans les aides à dominante rééducative Fonction non présente dans la circonscription

Il/elle propose de rencontrer l'enfant dans un espace préservé pour aborder, à travers le jeu, les questionnements personnels qui l'empêchent d'être suffisamment disponible pour apprendre.

Le travail rééducatif vise à :

- renforcer l'estime de soi
- réguler certains comportements ou émotions
- restaurer le désir d'apprendre
- favoriser l'autonomie

L'accompagnement à dominante rééducative aide l'enfant à articuler vie familiale et vie scolaire, à comprendre les codes du monde scolaire pour s'inscrire dans les apprentissages et devenir élève.

Ce travail permet aussi à l'enfant de faire évoluer son rapport à l'autre.